

NOM DE L'OPERATION : Soutien au développement du réseau de tiers-lieux numériques en Pays de Mormal.**Raison Sociale :** Communauté de Communes du Pays de Mormal.**Adresse :** 18 rue Chevray – 59530 LE QUESNOY.**Représentant légal :** Guislain CAMBIER, Président.**Date de réception de la demande de subvention :** 29 juillet 2019.**N° de dossier GALIS :** TINU 000019.**PRESENTATION DU PROJET :**

La Communauté de communes du pays de Mormal (Nord) regroupe 53 communes et compte près de 49 000 habitants. Elle a adopté son schéma des usages numériques en février 2019 et souhaite dans ce cadre mettre en place un réseau de tiers-lieux numériques sur son territoire, implantés sur les 3 principaux bassins de vie : Le Quesnoy, Landrecies et Bavay. Il est à noter que ces projets de tiers-lieux figurent également dans le Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache.

Les objectifs du projet sont de contribuer au développement économique du territoire et de son attractivité, de permettre aux habitants de continuer à y travailler en profitant d'un cadre de vie agréable, de susciter le développement de l'innovation et de faciliter le développement du tourisme d'affaires.

L'intercommunalité a lancé en 2019 un Appel à manifestation d'intérêt, pour avoir une connaissance plus précise des attentes et des projets pour son territoire.

À Le Quesnoy, la rénovation du bâtiment est en cours, prise en charge par la Commune. Il accueillera la Maison de l'Inclusion et le tiers-lieu ; le recrutement de l'animateur est prévu en novembre 2019. Le lieu ouvrira au 1^{er} trimestre 2020.

À Landrecies, l'association « Les parasites » a remis une proposition d'animation du tiers-lieu, autour de l'accueil de télétravailleurs, d'accompagnement de porteurs de projets et d'un point relais de produits locaux.

À Bavay, le tiers-lieu en projet sera orienté principalement sur des actions de médiation, d'accueil de porteurs de projet et de télétravail ponctuel.

Ce réseau de tiers-lieux numériques, dont le rayon d'action concerne le territoire de l'intercommunalité, est ouvert à tous. Il remplira notamment des fonctions de médiation et d'acculturation au numérique, de télétravail, de co-working et d'accompagnement de porteurs de projets. Il permettra aussi de développer la fabrication numérique et d'accueillir des événements (conférences, séminaires, classes vertes numériques...).

Le public visé est diversifié, constitué de professionnels (entreprises en création ou en activités, salariés, demandeurs d'emploi), d'associations et de particuliers (jeunes, adultes, seniors, scolaires). Les activités seront accessibles aux usagers selon les tarifs habituellement constatés localement.

L'aide au fonctionnement sera consacrée principalement à la rémunération des personnels et aux prestations de services, l'aide à l'investissement permettra de contribuer à l'équipement du lieu (informatique, fablab).

BUDGET PRÉVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT SUR 3 ANS – TTC

Fonctionnement	Dépenses	Recettes	
Rémunération des personnels	105 000 €	Région Hauts-de-France	90 000 €
Achat de matières et fournitures	24 000 €	Communauté de communes du Pays de Mormal	83 000 €
Assurances et doc	3 070 €	Produits d'activités	6 000 €
Prestations de services	21 000 €	APTIC	7 000 €
Communication	36 000 €	Cotisations, dons	8 320 €
Déplacements	5 250 €		
TOTAL	194 320 €	TOTAL	194 320 €

Détails de la répartition annuelle du budget de fonctionnement - TTC

Dépenses	2019-20	2020-21	2021-22	Recettes	2019-20	2020-21	2021-22
Rémunération	35 000 €	35 000 €	35 000 €	Région Hauts-de-France	45 000 €	30 000 €	15 000 €
Achats matières et fournitures	8 000 €	8 000 €	8 000 €	CC Pays de Mormal	11 500 €	26 500 €	45 000 €
Assurances et doc	900 €	1 020 €	1 150 €	Produits d'activités	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Prestations de service	7 000 €	7 000 €	7 000 €	APTIC	3 500 €	3 500 €	
Communication	12 000 €	12 000 €	12 000 €	Cotisations, dons	2 650 €	2 770 €	2 900 €
Déplacements	1 750 €	1 750 €	1 750 €				
Total annuel	64 650 €	64 770 €	64 900 €	Total annuel	64 650 €	64 770 €	64 900 €
TOTAL SUR LES 3 ANS	194 320 €			TOTAL SUR LES 3 ANS	194 320 €		

BUDGET D'INVESTISSEMENT TTC

Investissement	Dépenses	Recettes	
Équipements informatiques	28 000 €	Région Hauts-de-France	30 000 €
Matériel de bureau et mobilier	30 000 €	CC Pays de Mormal	70 000 €
Équipements Fablab	60 000 €	Donation	9 000 €
		Mécénat	9 000 €
TOTAL	118 000 €	TOTAL	118 000 €

ECHEANCIER PREVISIONNEL DE L'OPERATION

Début d'éligibilité des dépenses		Fin prévisionnelle de l'opération	
1 ^{er} novembre 2019		31 octobre 2022	
Date d'acceptation du devis : 20/06/2019			

Le règlement de la participation régionale interviendra comme suit :

Sous réserve de la transmission par le bénéficiaire de la convention signée, les versements seront effectués sur production d'un certificat pour paiement établi par les services régionaux et interviendront comme suit :

Les acomptes seront versés, après vérification du service fait par les services régionaux sur production d'un état récapitulatif des dépenses payées, de la copie des factures et des bulletins de salaires et du rapport intermédiaire d'activités.

Pour la subvention de fonctionnement

- Le 1^{er} acompte sera versé à l'issue de l'année 1 du projet après vérification du service fait par les services régionaux
- Le 2^{ème} acompte sera versé à l'issue de l'année 2 du projet après vérification du service fait par les services régionaux
- Le solde de la subvention sera versé à l'issue de l'année 3 du projet, après vérification du service fait par les services régionaux

Pour la subvention d'investissement

- L'acompte est versé à l'issue de l'année 1 du projet, après vérification du service fait par les services régionaux
- Le solde de la subvention sera versé sur demande du bénéficiaire, après vérification du service fait par les services régionaux